

**www.e-rara.ch**

## **Histoire de la Nation Suisse**

**Daguet, Alexandre**

**Fribourg, 1852-1853**

**Zentralbibliothek Zürich**

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-136065>

XXIV. Temps de la République helvétique. - Occupation française. - Guerre désastreuse des petits cantons. - La Suisse, théâtre de la guerre étrangère et de la guerre civile. - Lutte des partis au ...

---

### **www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien - von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material - from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes - des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

de l'espoir que leur pauvreté, leurs montagnes et la forme démocratique de leur gouvernement les préserveraient de la destruction qui menaçait leurs voisins et confédérés. Ils ne devaient pas tarder à se repentir de leur égoïsme cantonal et à payer bien cher l'abandon de la maxime qui avait fait la force et la gloire de leurs ancêtres, à Morgarten, à Laupen, à Morat : *tous pour un, un pour tous*. Un nœud sacré unit les Etats libres ; il suffit de la chute d'un seul pour ébranler tous les autres <sup>(1)</sup>.



## XXIV.

Temps de la République helvétique. — Occupation française. — Guerre désastreuse des petits cantons. — La Suisse, théâtre de la guerre étrangère et de la guerre civile. — Lutte des partis au sein du gouvernement helvétique. — Intervention de Napoléon.

(De Van 1798 à 1805.)



Les Français s'étaient annoncés comme les libérateurs du peuple suisse, comme les soldats de la liberté et les protecteurs des chaumières. Une fois maîtres de l'Helvétie, ils se souillèrent par le meurtre, le pillage, le viol et l'incendie, et firent peser sur elle un joug plus odieux et plus humiliant que ne l'avait été celui de Gessler et des autres baillis autrichiens au quatorzième siècle. Le Pays-de-Vaud lui-même, où l'arrivée des Français avait été saluée par des transports d'allégresse, ne fut pas à l'abri de leurs exactions, et dut payer une somme de 700,000 livres, prix de son émancipation, déguisé sous le nom d'un emprunt forcé. Dans les cantons de Fribourg, Soleure, Berne, Lucerne, le pillage commença par les caisses publiques et les arsenaux. De Berne seulement, 300 pièces d'artillerie et 60,000 fusils furent transportés à Toulon pour servir à l'expédition d'Égypte ; puis on frappa les gouvernants et leurs familles d'une

(1) Nos principales sources pour cette époque si importante de l'histoire helvétique sont le 17<sup>e</sup> volume de M. Monnard ; la révolution helvétique de Zschokke, dont l'écrivain français, Raoul Rochette, a fait grand usage pour son histoire des mêmes événements ; les belles leçons de Hottinger ; l'histoire de Berne de l'impartial M. de Tillier, et les mémoires du colonel de Rovéréa, homme de parti, mais plein de cœur et de noblesse.

contribution de quinze millions. Le clergé d'Einsiedlen et du canton de Lucerne eut à payer en sus pour sa part un million. Le trésor de Berne surtout allumait la cupidité des généraux français ; dans leur impatience d'en jouir, ils n'attendirent pas les clés, et en firent sauter les portes à coups de hache. Ajoutant l'insulte aux extorsions, et sans respect pour l'héroïsme malheureux, l'un d'eux s'avisa d'envoyer à Paris, avec les drapeaux bernois, au nombre de dix-neuf, les deux ours du fossé, ornés des noms vénérés de Steiger et d'Erlach.

Les excès commis par les Français après la prise de Berne révoltèrent les plus chauds promoteurs de la révolution helvétique. César de Laharpe, dont l'esprit de parti n'avait point altéré les sentiments d'humanité ni le patriotisme, écrivit en termes indignés au gouvernement français et terminait sa lettre par ces paroles menaçantes : « Si vous n'adoptez pas d'autres mesures, comptez sur une *Vendée* qui dévorera votre population et nos ressources en dévorant nos propres forces. »

Mais les pillages officiels et autres ne finirent point. Un beau-frère du directeur français Reubell, le fameux Rapinat, commissaire de la *république française* près l'*armée d'Helvétie*, était l'ordonnateur en chef de la spoliation. Il fut dignement secondé par ses agents Rouhière, Forfait, Grugeon, dont les noms aussi expressifs que celui de leur maître, n'eurent pas le privilège d'inspirer comme le sien la verve satirique de la nation spoliée !

La Suisse qu'on pille et qu'on ruine  
Voudrait bien que l'on décidât,  
Si Rapinat vient de rapine,  
Ou rapine de Rapinat (1).

La Suisse reçut de la France la constitution unitaire avec le nom de *république helvétique une et indivisible*. Dans cette organisation, imitée de celle de la grande nation, les cantons souverains disparaissaient et devenaient de simples départements ou préfectures. L'Helvétie avait un gouvernement central, composé d'un sénat, d'un grand-conseil et d'un directoire. Les sénateurs et les représentants, les premiers au nombre de quatre et les derniers au nombre de huit, par canton, étaient chargés de la confection des lois ; le directoire, formé de cinq membres, en procurait l'exécution avec

(1) Ces vers sont du pasteur Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*.

l'aide de six ministres préposés aux principales branches de l'administration, l'intérieur, la justice et police, les arts et sciences, la guerre, les finances, les affaires étrangères. Un préfet national, aidé d'une chambre administrative, gouvernait chaque canton. Aux treize États indépendants, aux pays alliés et sujets de la vieille Confédération, la constitution unitaire substituait dix-neuf cantons égaux en droits et soumis à un régime intérieur uniforme. Parmi les nouveaux cantons figuraient *Bade* et les bailliages libres; l'*Argovie*, *Vaud* et l'*Oberland*, détachés de Berne; *Lugano*, *Bellinzona* et le *Valais*. Glaris, réuni à une partie de la principauté de Saint-Gall, formait le canton de la *Linth*. Le reste de la principauté, y compris la ville de Saint-Gall et le *Rheinthal*, avait été réuni à l'*Appenzell*, sous le nom de canton du *Sentis*. Fribourg, agrandi par l'annexion d'Avenches et de Payerne, était devenu le canton de *Sarine-et-Broye*. Enfin, les quatre petits cantons, Uri, Schwytz, Underwald et Zoug, privés comme Appenzell de leurs antiques *landsgemeinden*, avaient été englobés en une seule préfecture, appelée canton des *Waldstetten*.

Cette constitution sans aucun rapport avec le développement historique de la nation, blessait tous les usages et brisait les traditions les plus sacrées de liberté et d'indépendance. Uri, Schwytz et Underwald, ce faisceau primitif de l'alliance, refusèrent de s'y soumettre et résistèrent à toutes les injonctions des généraux et des commissaires français. Leur exemple fut suivi par Glaris, Zoug et les petits pays sujets d'Uznach, Toggenbourg, Gaster, Sargans et la Marche, que la constitution unitaire affranchissait pourtant de tout lien de sujétion envers leurs anciens maîtres. Une diète de ces États, réunie à Schwytz, le premier avril, repoussa l'*infernal livret* d'Ochs (c'est le nom que les montagnards donnaient à la nouvelle constitution). Le même esprit de résistance se manifestait dans les démocraties des Grisons et d'Appenzell, où l'on disait publiquement : « Le taureau (Uri) nous a donné la liberté; le bœuf (Ochs) veut nous la ravir. » La plupart des grands cantons, au contraire, gagnés à la centralisation et aux idées françaises, se réunirent à Aarau en *assemblée législative de la république helvétique une et indivisible*. Bodmer, de Stäfa, vénérable par son grand âge et les souffrances

qu'il avait endurées pour la liberté du peuple zuricois, ouvrit la séance. Le fameux Ochs fut élu, à l'unanimité, président du sénat. Kouhn, jurisconsulte et officier bernois, qui s'était battu avec courage contre les Français, à Laupen, fut appelé à la présidence du grand-conseil. Quelques jours après, on procéda au choix du directoire. On éleva à ce poste difficile les citoyens Legrand, de Bâle; Glayre, de Vaud; Oberlin, de Soleure, et Pfyffer, de Lucerne. Ochs, dont on commençait à se défier comme d'un partisan trop servile de la France, ne réunit pas le nombre de voix nécessaires.

A peine élu, le directoire helvétique adressa une nouvelle sommation au peuple des petits cantons, pour l'inviter à se joindre à ses co-États qui avaient reconnu et juré la constitution. Mais les valeureux pères de Schwytz, du Nidwald et de Glaris, assemblés en landsgemeinde, se déclarèrent prêts à mourir pour les anciennes institutions de leur patrie. Zoug, l'Obwald et Uri se décidèrent, mais non sans beaucoup de peine et d'hésitation, à faire cause commune avec leurs confédérés.

Dix mille montagnards prirent les armes et arborèrent les anciennes couleurs suisses, la *croix blanche* sur un *champ rouge*, que la république helvétique avait remplacées par des couleurs nouvelles, le *jaune*, le *vert* et le *rouge*, sans précédents réels dans notre histoire <sup>(1)</sup>. Ces 10,000 hommes courageux, attaquant en masse et sur un seul point l'ennemi, eussent pu opérer une action décisive. Mais, au lieu de cela, ils se divisèrent en trois corps, dont l'un s'empara de Lucerne pendant qu'un autre occupait le Hasli et le troisième prenait Rapperschwyl et faisait une pointe sur l'Argovie dans l'intention de soulever ce canton et celui de Zurich contre le nouvel ordre de choses. Cette dispersion des forces des petits cantons donna au général Schauenbourg, qui commandait une armée de 25,000 hommes, la facilité de les battre sur plusieurs points, d'occuper Zoug et de reprendre Lucerne tombée un moment au pouvoir des insurgés (du 26 au 30 avril). Le

(1) L'idée des trois couleurs paraît avoir été empruntée à d'anciens tableaux où Guillaume Tell est représenté avec un pourpoint rouge, vert et jaune. Voir l'*Histoire de la lutte et de la destruction des cantons forestiers*, par Zschokke, témoin oculaire et acteur dans les événements du temps. P. 245.

combat de Wollerau, où deux habiles commandants glaronnais, Hauser et Paravicini, perdirent plusieurs braves et tombèrent eux-mêmes grièvement blessés, décida les troupes de leur canton à se retirer dans leurs foyers. Resserrant alors le cercle de ses opérations, le général français cerna d'un réseau de fer et de feu le canton de Schwytz, principal centre de la résistance.

Dans ce moment critique, les intrépides Schwytzois ne perdent point courage et disposent tout pour une lutte à outrance contre l'ennemi de leur indépendance. Le *capitaine du pays*, Aloys Reding, premier chef militaire du canton (*Landeshauptmann*), était à leur tête. C'était un officier expérimenté, brave, loyal, éloquent et populaire avec dignité; partisan d'une liberté sage, il avait rêvé le perfectionnement des anciennes institutions de la patrie. Mais le despotisme de la France avait révolté son orgueil national et rempli son cœur généreux d'indignation contre les oppresseurs de la Confédération.

Le premier mai, passant en revue les 4,000 guerriers avec lesquels il avait à défendre vingt lieues de pays, contre un ennemi trois ou quatre fois supérieur en nombre, Reding leur tint ce simple et mâle discours, digne des beaux temps de la vieille Suisse : « Braves camarades et concitoyens ! nous voici arrivés au moment décisif. Entourés d'ennemis, délaissés de nos amis, il s'agit de savoir si nous tiendrons ensemble jusqu'à la fin, comme firent autrefois nos pères à Morgarten. Une mort certaine nous attend ; si quelqu'un la redoute, qu'il se retire ; il ne recevra aucun reproche de notre part. Nous ne devons pas nous abuser dans cette heure solennelle. Je préfère n'avoir autour de moi que cent hommes déterminés et en qui je puisse avoir pleine et entière confiance, que cinq cents qui lâcheraient pied au moment du danger, jetteraient par leur fuite la confusion dans nos rangs, et feraient tuer inutilement les braves qui continueront à se battre. Quant à moi, je promets de ne pas vous abandonner, à quelque extrémité que nous soyons réduits. LA MORT PLUTÔT QUE LA RETRAITE ! Si vous partagez ma résolution, que deux hommes sortent des rangs et viennent jurer entre mes mains de vaincre ou mourir avec moi. » La petite armée électrisée répondit par des cris et des larmes d'enthousiasme aux paroles de son

chef. Deux hommes sortirent des rangs et promirent ce qu'avait demandé Reding. Le lendemain, les Schwytzois et leurs auxiliaires d'Uri et d'Underwald furent attaqués de toutes parts par les Français, à Schindellegi, à Saint-Jost et sur l'Etzel, boulevard de Schwytz du côté du lac de Zurich. Dans les deux premiers endroits ils furent vainqueurs et repoussèrent les brigades françaises à coups de carabines, de crosses et de baïonnettes. Les tirailleurs embusqués derrière les rochers et les taillis, tiraient deux à deux, afin que leur feu ne fût pas interrompu, indifférents à la mort de leurs compagnons et à leurs propres blessures. Les femmes, les filles s'étaient armées de massues et faisaient la chasse aux poltrons et aux fuyards dans tout le pays. Mais pendant que Reding, nouveau Léonidas, défendait si vaillamment les Thermopyles du Morgarten, Marianus Herzog abandonnait en lâche et en traître le poste de l'Etzel qu'il s'était offert de défendre avec 600 hommes de la contrée. Marianus Herzog, curé d'Einsiedlen, était l'un de ces démagogues ecclésiastiques, dont l'histoire des petits cantons n'offre, à cette époque, que trop d'exemples, et dont l'orgueil, l'ambition et la violence n'étaient surpassés que par l'hypocrisie avec laquelle ils cachaient leurs vices et se faisaient passer pour des saints aux yeux de la multitude. Ce curé Herzog exerçait un tel ascendant sur les paysans d'Einsiedlen, qu'aucun officier n'eût osé contredire ses ordres, de crainte d'être fusillé sur-le-champ par ces fanatiques. Le sabre au côté et couvert d'armes de toute espèce, Herzog s'était fait admettre au conseil de guerre, réuni à Rothenthurm, dans la nuit du premier mai, et s'était élevé avec force contre l'idée d'établir une seconde ligne de défense : « Délibération inutile et qui trahit une crainte misérable, s'était écrié le curé-capitaine. Défendez les autres postes comme moi je défendrai l'Etzel et je vous promets la victoire. » Le lendemain matin, à huit heures, Herzog rejoignit sur l'Etzel les 600 hommes qu'il y avait laissés la veille; mais ce fut pour leur dire de poser les armes et de rentrer chez eux, « attendu, disait-il, qu'il y aurait de la folie et de l'imprudance à vouloir résister sur un seul point, quand on n'était pas résolu à le faire avec la même vigueur dans les autres postes. »

Maîtres du passage de l'Etzel, que la trahison de Herzog

leur avait livré, 8,000 Français, avec du canon et de la cavalerie, occupent tout le pays jusqu'au Morgarten et près de Rothenthurm. Reding, sans calculer la disproportion de ses forces et la distance de huit cents pas qui le sépare de l'ennemi, marche droit à lui avec ses deux bataillons, le charge à la baïonnette et le met en déroute, après une mêlée d'un quart d'heure. Deux fois les Français essaient de se rallier, deux fois les Suisses les culbutent et restent maîtres du champ de bataille, de ce Morgarten témoin cinq siècles auparavant de la valeur et des exploits d'autres Schwytzois et d'un autre Reding, l'ancêtre de leur général actuel.

Le 3 mai, la lutte recommença du côté d'Arth. Les Français furent repoussés deux fois avec une perte considérable. Mais depuis quatre fois vingt-quatre heures, les corps postés à Schorno, Arth, Rothenthurm étaient sous les armes, souffrant des fatigues et des privations extraordinaires. Chaque jour leur coûtant cent hommes tués et beaucoup de blessés, il n'était pas difficile de calculer le terme de leur victoire avec une armée réduite à 3,000 combattants. Schauenbourg, d'ailleurs, de son quartier-général d'Einsiedlen, consentait à garantir par un traité la liberté religieuse des habitants de Schwytz. Reding conclut avec lui un armistice de vingt-quatre heures, pour consulter le peuple, qui assista en armes à la landsgemeinde de Rothenthurm, le 4 mai, à onze heures du matin. Après une courte prière, récitée à genoux par tous les assistants, Reding rend compte de la situation désespérée où se trouve le pays et propose de reconnaître la constitution helvétique pour éviter de plus grands maux. Des magistrats, des prêtres respectables unissent leurs voix à la sienne et engagent le peuple à se soumettre. Plusieurs fois un tumulte affreux interrompt les orateurs; beaucoup d'hommes exaltés ou héroïques veulent se défendre à outrance et s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Mais enfin les conseils de la prudence l'emportent, et une paix honorable met fin à une lutte inégale et terrible. Dans ces deux jours de combat, les Français avaient perdu plus de 2,000 hommes; les Schwytzois 206 (1). Schauenbourg honora de ses éloges publics,

(1) Parmi les morts pour la patrie figurent les noms historiques de Rychmouth, Schorno, Betschart, Holdener, Abegg, Schuler, Schilter, Fassbind, Kamer, Eichorn, Wigget, Bellmont, Schnürriger, Steiner.

dans le *Moniteur* français, la bravoure opiniâtre des montagnards et rechercha l'amitié d'Aloyse Reding.

Au moment où la résistance cessait dans les petits cantons, elle éclatait avec furie dans le Haut-Valais, où 4,000 hommes prirent les armes et marchèrent sur Sion. Cette levée de boucliers, exécutée quelques jours plus tôt et combinée avec celle des petits cantons, eût pu devenir fatale à la domination française. Mais des tentatives isolées ne pouvaient aboutir qu'à des massacres inutiles et à d'affreux désastres. Après des combats sanglants sur les bords du Rhône et de la Morge, les Français prirent d'assaut la capitale du Valais et y commirent tous les excès d'une soldatesque effrénée. 7 à 800 personnes furent massacrées dans le sac de cette ville. La vengeance des Français n'était point encore assouvie ; soixante des principaux citoyens furent traînés en otages dans les prisons de Chillon, de Berne, et les sept dixains frappés d'une contribution de plus d'un million de livres.

La guerre injuste des Français contre les petits cantons et leurs cruautés en Valais excitèrent l'indignation du peuple suisse et d'une partie du gouvernement helvétique lui-même. Des voix éloquents et courageuses s'élevèrent au sein des conseils pour flétrir la conduite de l'étranger qui, sous prétexte d'implanter la liberté sur le sol suisse, y faisait peser une affreuse tyrannie. Blessé de cet esprit d'indépendance, Rapinat, qui agissait en véritable proconsul, exigea la démission immédiate de deux membres du directoire, Bay et Pfyffer. Ils furent remplacés par Ochs et Laharpe, plus dévoués à la France (18 juin 1798).

L'entrée de César de Laharpe au directoire marque le moment de la plus grande activité législative et de la plus grande puissance du régime unitaire. L'abolition de la torture, de la traite foraine, de l'impôt sur les juifs ; la publicité des débats judiciaires ; la conversion des postes en domaines de l'État ; le rachat des droits féodaux moyennant indemnité aux propriétaires, sont au nombre des principales lois et des bienfaits de cette époque. Le ministre de l'intérieur, le célèbre docteur Rengger, de Brugg, dirigeait son dicastère avec la hauteur de vues et la fermeté de volonté qui dénotent l'homme supérieur et l'administrateur accompli. Le ministre des arts et sciences, Albert Stapfer, de Berne, n'apportait pas moins

de talent et de zèle à l'œuvre de l'éducation nationale et dans la direction du mouvement intellectuel. Les écoles de la campagne, négligées jusque-là dans beaucoup de cantons, étaient l'objet de sa sollicitude spéciale. La création de conseils d'éducation et d'une école normale, la première qui ait existé en Suisse; la première idée de l'établissement d'archives et d'une bibliothèque nationale; celle de la création d'une école centrale, pépinière d'hommes d'État, de prêtres, de légistes, de savants pour tout le pays appartiennent au noble et profond génie de Stapfer. On lui doit la publication d'une feuille populaire destinée à instruire le peuple et à servir de centre et d'organe aux littérateurs de l'Helvétie. Beaucoup d'hommes illustres, Zschokke, Pestalozzi, le père Girard, alors à son début dans la carrière pédagogique, reçurent les encouragements de ce ministre éminent et furent employés le premier à la censure des ouvrages, le second à la rédaction de la feuille populaire, le troisième aux archives de la république helvétique. Les premières expositions des beaux-arts et des arts utiles sont une des heureuses innovations de ce ministère mémorable marqué encore par le décret qui exemptait d'impôts et les fonds d'école et ceux qui étaient affectés à la création de la bibliothèque nationale.

Malgré ses bonnes lois et la sagesse d'une partie de ses employés, le régime unitaire ne devint réellement populaire que dans les nouveaux cantons de Vaud, de Thurgovie et d'Argovie, et dans certaines parties de ceux de Zurich et de Bâle. Partout ailleurs on lui reprochait son origine étrangère, sa dépendance absolue à l'égard de la France et les traitements excessifs qu'il faisait à ses fonctionnaires dans un temps de pénurie générale (1).

Divers décrets relatifs aux personnes et aux choses ecclésiastiques (la suppression de la dîme, la défense aux couvents de recevoir des novices, le séquestre mis sur les biens du clergé et l'exclusion des fonctions publiques prononcée à l'égard des ecclésiastiques des deux confessions) occasionnèrent une fermentation très-vive dans plusieurs cantons. L'obligation imposée à toutes les populations de l'Helvétie de

(1) Ces traitements étaient de 800 louis pour les directeurs, de 400 pour les ministres, de 275 pour les membres des deux conseils, de 250 pour les préfets, de 150 pour les administrateurs cantonaux.

prêter le *serment civique*, acheva d'irriter les esprits et poussa à la révolte les cantons de Schwytz et d'Underwald (août, septembre). Excités par trois prêtres fanatiques, Lussy, vicaire de Stanz; Käsli, curé de Beggenried, et le fameux capucin schwytois Paul Styger, le peuple de ces contrées chassa les autorités helvétiques. Les sommations du directoire, appuyées des remontrances de tout ce que le pays renfermait d'hommes éclairés et raisonnables dans le clergé et la magistrature, firent rentrer le canton de Schwytz dans l'obéissance. Le Nidwald, au contraire, persista dans l'insurrection et laissa passer tous les délais qui lui furent accordés pour se soumettre. Enfin le 1<sup>er</sup> septembre, il fut attaqué de trois côtés à la fois par une armée de 12 à 16,000 hommes. A ces forces imposantes, ce petit pays n'avait à opposer que 2,000 hommes renforcés par 200 volontaires de Schwytz et 20 d'Uri. Les montagnards n'en luttèrent pas moins avec une énergie extraordinaire. Le sang français rougit la baie d'Alpnach, la forêt de Kerns et les rochers du Rotzberg. Avec quelques cents hommes de plus et des chefs expérimentés, le petit peuple du Nidwald triomphait de l'armée de Schauenbourg. Mais le manque de plan, les forces trop supérieures de l'ennemi et sa formidable artillerie rendirent, après dix heures de combat, toute résistance inutile. Les vainqueurs se souillèrent par des cruautés et des abominations inouïes. Ils percèrent de leurs baïonnettes des filles et des femmes après les avoir outragées; ils égorgèrent des enfants à la mamelle et en jetèrent d'autres dans le brasier de l'incendie qui dévorait maisons et villages; 414 personnes, parmi lesquelles 130 femmes, filles et enfants, périrent dans ces horribles journées. L'aspect de ce malheureux pays, couvert de sang et de décombres, arracha des pleurs de pitié à Schauenbourg lui-même. Il partagea le pain des soldats avec les survivants de ces scènes cruelles. Le directoire helvétique, ne pensant, au premier abord, qu'à constater sa victoire, avait donné l'ordre bizarre et odieux de planter un *arbre de liberté* sur les cendres du Nidwald. Mais les sentiments d'humanité ayant repris le dessus, le directoire fonda à Stanz une maison d'orphelins. Le noble Pestalozzi, qui fut appelé à

la diriger, se montra non-seulement l'éducateur, mais le père, la mère, le domestique et la bonne de ces pauvres enfants délaissés. L'historien Zschokke, commissaire du gouvernement helvétique dans le Nidwald, et le chanoine Bousinger, unirent leurs efforts à ceux du sublime pédagogue et contribuèrent à adoucir les plaies saignantes [de cette terre désolée.

Le sort du Nidwald toucha toutes les âmes généreuses en Europe. Il n'y eut qu'une voix pour flétrir les horreurs qui s'y étaient commises. L'envoyé suisse à Paris, Zeltner, de Soleure, osa faire retentir aux oreilles même des directeurs les accents du désespoir de ses concitoyens. Du fond de son exil, l'ancien directeur Carnot, un des plus beaux caractères de la révolution française, lança les foudres de son éloquence républicaine contre les oppresseurs de la race de Guillaume-Tell. La réprobation universelle qui s'attachait aux cruautés et aux exactions de la France en Helvétie n'empêcha pas Rapinat de continuer son œuvre spoliatrice, et de vider les caisses publiques qui avaient été épargnées jusque-là. Rivalisant de despotisme avec ses agents, le directoire français, non content de laisser à la charge de l'Helvétie l'entretien d'une armée de 30,000 hommes, lui imposa encore l'obligation de fournir un corps de 18,000 auxiliaires à la grande nation. Les excès des soldats français, qui en pleine paix et au sein des populations amies pillaient, tuaient et incendiaient, achevèrent d'exaspérer les esprits. Des troubles, des séditions éclatèrent dans les cantons même les plus dévoués à la révolution. Il fallut les comprimer par la force. Menacé de toutes parts dans son existence, le gouvernement helvétique, qui venait de se transporter d'Aarau à Lucerne (octobre), créa pour sa défense une légion helvétique de 4,500 hommes. Une guerre de plume très-vive dirigée contre le gouvernement par les partisans de l'ancien ordre de choses et les mécontents du nouveau, entretenait l'agitation.

A tous ces maux, l'Helvétie dut joindre celui de devenir le théâtre de la guerre européenne. Pendant plus d'une année (depuis le mois de mars 1798 jusqu'au mois de mai 1799), les plus fameux capitaines du siècle, français, autrichiens et russes, se firent une guerre à la fois savante et terrible autour du Gothard et dans les hautes Alpes grisonnes et glaron-

naises, s'en disputant les passages, les cols et les pics comme si c'eût été autant de forteresses. Masséna, l'archiduc Charles, Souwarow et Korsakow, le premier à la tête de 75,000 Français, le second à la tête d'un nombre égal d'Autrichiens, et les deux autres suivis chacun de 40,000 Russes, foulèrent presque en même temps le sol de l'Helvétie, saisie de surprise à la vue de la longue tunique rouge ou bleue, de la lance et du bonnet de pelisse du Cosaque monté sur un cheval de chétive apparence, mais rapide comme le vent.

Pendant ces luttes colossales, les Grisons, toujours en proie à deux factions acharnées, dont l'une voulait la réunion des trois ligues à la république helvétique, et dont l'autre réclamait la protection de l'Autriche, furent un moment occupés par Masséna. La faction autrichienne des Salis avait donné l'exemple des proscriptions, rétabli les *tribunaux criminels* et banni 600 de ses adversaires, à leur tête des Bavier, des Planta et le poète Salis, qui ne partageait pas les opinions aristocratiques de sa famille. Masséna usa de représailles et déporta à Aarbourg et à Salins un grand nombre de magistrats grisons du parti autrichien. Mais, à son tour, Masséna fut délogé des Grisons par les généraux autrichiens Jellachich et Hotze. Ce dernier, suisse d'origine et né à Winterthour, était un guerrier humain et généreux autant que brave. Son avant-garde était formée par un corps d'émigrés suisses aux ordres du colonel vaudois Rovéréaz, qui à la tête de sa *légion fidèle* avait combattu avec héroïsme et posé le dernier les armes dans la lutte de Berne contre la France. Le vieil avoyer Steiger, dont les années ne pouvaient glacer le patriotisme aristocratique, se trouvait aussi parmi les émigrés, dont il était l'âme et la tête politique. Son but et celui de l'archiduc Charles, son protecteur et général en chef des forces autrichiennes en Helvétie, était de restaurer la vieille Suisse. Favorable d'abord aux idées de la révolution, le grand historien Jean de Muller avait fini par se rattacher à ce plan, qui répondait mieux à son idéal de nationalité et qui devait, dans la pensée de l'écrivain schaffhousois, affranchir le peuple suisse des violences et des extorsions dont il était victime. Vainqueur des Français et des troupes helvétiques dans trois journées sanglantes, à Diessenhofen, Frauenfeld, Winterthour (mai), l'archiduc Charles battit encore Masséna à Zurich le

4 juin, et établit dans ce canton et dans ceux de Schaffhouse et de Glaris, des gouvernements provisoires. Une proclamation du prince appelait les Suisses à se reconstituer sur les anciennes bases. Des comités occultes s'organisèrent dans ce sens dans plusieurs cantons. L'insurrection devint presque générale. A Schwytz, le sage Reding fut pris à la gorge par les insurgés parce qu'il refusait de se mettre à leur tête. A Lugano, le peuple des campagnes fit irruption dans la ville, attacha à un arbre et fusilla sans autre forme de procès un journaliste du parti *patriote*, l'abbé Vanelli! A Uri, le soulèvement commença par le massacre des soldats français. « Le Grütli de la révolte, dit M. Monnard, était au Sattel dans le canton de Schwytz. » Elle se répandit de là dans tous les petits cantons. Un colporteur d'amadou connu du peuple sous le sobriquet d'*Ignace l'Allumeur* (Zundel-Nazi), souleva l'Underwald; c'était la troisième insurrection de ce peuple depuis un an. Les troupes françaises domptèrent celle-ci comme les précédentes. Le général Soult, le même qui figura depuis sous le roi Louis-Philippe, comme maréchal de France et ministre de la guerre, pénétra dans les petits cantons et les soumit par la force, ainsi que la Léventine. Un autre général, le cruel Xaintraille, réduisit le Valais, et surpassant en cruauté tous les officiers français, commit toutes sortes d'horreurs et fit pendre par les pieds une femme à Brigue.

Entouré de périls, le directoire helvétique, que dominait César de Laharpe, se fit investir de pouvoirs dictatoriaux par les deux conseils et eut recours aux mesures les plus violentes. Il expulsa du sol suisse les sujets sardes, autrichiens et anglais, viola le secret des postes, bâillonna la presse, décréta la peine de mort pour tout déserteur, réfractaire, auteur et fauteur d'insurrection, et déporta à Chillon et à Huningue beaucoup d'anciens magistrats de Zurich, Berne, Fribourg et Soleure. Le courageux et bien-faisant Lavater dont deux écrits hostiles au nouvel ordre de choses avaient irrité le directoire, se trouvait au nombre des déportés. Ces mesures extrêmes, loin de sauver le régime helvétique, n'auraient fait que d'en précipiter la chute, sans la victoire de Zurich remportée par Masséna sur les Russes, et qui obligea ces derniers et leurs alliés autrichiens de quitter le sol de l'Helvétie et de se replier sur l'Allemagne. La se-

conde bataille de Zurich, un des plus beaux faits d'armes de l'histoire militaire des Français, sauva la république helvétique. Mais ces étrangers lui firent chèrement payer leur protection en logements militaires, charrois, réquisitions de tous genres et en contributions extraordinaires que Masséna fit payer aux principales villes suisses. Le passage continuel des troupes françaises était un fardeau écrasant pour le peuple. On en jugera par l'exemple du village d'Urseren situé sur la route très-fréquentée du Gothard et qui eut 700,000 hommes à loger en une année.

Délivré des Russes et des Autrichiens, le gouvernement helvétique se déchira lui-même. Déjà au fort de la guerre, Laharpe avait été obligé de sacrifier Ochs, coupable d'avoir livré au directoire français les secrets du directoire helvétique (31 mai). La lutte s'engagea ensuite entre le parti exalté ou *patriote* comme il s'appelait lui-même, et le parti modéré ou *républicain*. Le premier, dont le noyau se composait des députés du Léman, avait pour chef le bouillant directeur Laharpe; le second comptait parmi ses membres les plus actifs et les plus influents les ministres Stapfer, Rengger, le représentant Escher, de la Linth, et les sénateurs Kouhn, de Berne, et Paul Ustéri, de Zurich, orateurs et publicistes distingués. Le parti républicain se renforça par l'entrée au directoire du Zuricois Dolder et du Fribourgeois Savary. Dolder, négociant ruiné, était un rusé diplomate dont la politique consistait principalement à se conserver sous tous les régimes; Savary, un médecin plein de probité et de talent, beau-frère de l'illustre père Girard. Laharpe résolut de se débarrasser de ses adversaires, de dissoudre le sénat et le grand-conseil, comptant sur l'aide de la France pour faire ce coup d'État. Ses ennemis le prévinrent et l'accusèrent de conspirer contre la représentation nationale, dans la séance du 7 janvier 1800. Laharpe s'étant offert en vain de se justifier, chercha ensuite à se maintenir par la force armée. Mais abandonné par la France et mal soutenu par ses collègues du directoire, Oberlin et Secrétan, qui craignaient l'effusion du sang, il dut céder à l'orage qui ne respecta pas plus la constitution que la personne des gouvernants, car le directoire fut dissous et remplacé par une *commission exécutive* de sept membres, dans laquelle furent appelés à siéger les directeurs Dolder, Savary

et Glayre (de Vaud). Glayre, ancien secrétaire du dernier roi de Pologne (Stanislas Poniatowski), était regardé comme le premier homme d'État de la Suisse française par les députés allemands (1).

César de Laharpe disparaît alors pour quelques années de la scène politique sur laquelle ses talents, sa grandeur d'âme et son amour du pays natal le firent remonter plus tard avec éclat et corrigé de ses torts, dont les plus saillants étaient le despotisme de son caractère et un trop grand attachement à la France. Mais c'était, certes, un homme d'un noble cœur et d'une intelligence fort élevée au-dessus des mesquines jalousies de partis, que celui dont la plume traçait le portrait suivant de son grand ennemi politique, et de l'allié des Autrichiens, le grand avoyer Steiger, mort à Augsbourg le 3 décembre de la même année : « Honneur à la mémoire de » ces hommes qui, bien qu'ils fussent dans l'erreur, ont ra- » jeuni la réputation d'héroïsme que s'était faite notre nation, » à Neuenegg, à Büren et au Schindellegi! honte éternelle » aussi à ces gouvernants qui ont mis en jeu notre honneur » national! Tu couvris du moins ta faute par ton dévouement » héroïque, vieillard vénérable, noble ennemi dont l'adver- » sité développa tant le caractère dans l'âge qui glace les » cœurs. Repose en paix sur la terre étrangère. Les amis de » l'indépendance helvétique savent que tu n'étais point en- » taché des vices repoussants de l'oligarchie; ils savent que » tu désirais le rapprochement des partis et l'oubli des in- » jures(2). » Que les historiens, les publicistes et les hommes de parti de l'époque actuelle n'apprennent-ils, à l'école de Laharpe, à mettre un peu de bonne foi et de justice dans les jugements souvent empoisonnés qu'ils portent sur leurs contemporains qui professent une autre opinion que la leur!

Le parti *républicain* profita de son avènement au pouvoir pour abolir toutes les lois de terreur et d'exception, amnistier les déportés et les autres condamnés politiques. Le clergé, maltraité jusque-là et laissé dans un état voisin de l'indigence, commença à éveiller la sollicitude du gouver-

(1) Les autres membres étaient Frisching, de Berne; Finsler, de Zurich; l'ancien avoyer Durler, de Lucerne, et Gschwend, de Saint-Gall.

(2) Mémoire justificatif présenté au corps législatif par le citoyen Laharpe.

nement. Mais le parti *patriote*, vaincu au pouvoir exécutif, s'agitait encore dans les conseils. La commission exécutive, d'accord avec la France et une partie des représentants, compléta par un second coup d'État celui du 7 janvier, décréta l'établissement d'une nouvelle constitution, et remplaça le sénat et le grand-conseil par un corps législatif de 43 membres qu'elle nomma elle-même<sup>(4)</sup>. Cette révolution, comme la précédente, s'accomplit à l'aide de la violence, les troupes françaises stationnant dans les rues et sur les places publiques de Berne (7 et 8 août 1800). Le nouveau corps législatif dont on avait eu soin d'exclure les *patriotes*, flétris dès lors du nom de *jacobins*, supprima la publicité des séances et plaça les sociétés et cercles politiques sous la surveillance de la police. La constitution du 8 août n'était toutefois que provisoire. On nomma une commission pour élaborer une constitution.

Ce travail mit en présence deux nouveaux partis non moins ardents que les précédents. Le parti *unitaire*, qui comptait parmi ses membres les plus influents Kouhn, Rengger et Stapfer, voulait le maintien du *gouvernement central* dans toute sa plénitude, tandis que le parti *fédéraliste*, composé entre autres des députés des petits cantons, à leur tête Aloyse Reding, désirait le rétablissement des anciens cantons avec leurs droits territoriaux et souverains. Le projet de la commission, rédigé dans le sens unitaire par Ustéri et ses collègues de la commission, fut envoyé au premier consul sans l'assentiment duquel aucun changement ne pouvait plus se faire en Helvétie. Bonaparte désapprouva ce projet comme favorisant trop l'unité, et lui en substitua un autre qui, tout en prenant l'unité pour base, se rapprochait sensiblement du *fédéralisme* sous le rapport de l'organisation des cantons (1<sup>er</sup> mai 1801). Ce projet, connu dans notre droit public sous le nom de *projet de la Malmaison* (du nom du château où il avait été rédigé), fut adopté par le corps législatif, le 29 mai. Le projet de la Malmaison instituait dix-neuf cantons (Valais et Grisons compris), des diètes cantonales, une diète générale, un sénat de 25 membres et un petit-conseil de 4 mem-

(4) Badoux et Carmintran furent désignés comme membres du corps législatif pour Fribourg.

bres seulement, présidé par deux landammans de la Suisse, et des élections à *deux degrés*. Les municipalités nommaient des électeurs; ceux-ci les membres de la diète générale. L'ancien ministre Stapfer eût aimé à voir établir un corps électoral central pour toute l'Helvétie, dans le but de paralyser les influences locales et d'empêcher l'élection des médiocrités ou des nullités de clochers. Cette opinion fut trouvée peu démocratique et resta en minorité.

La diète générale se réunit le 7 septembre à Berne. Mais cette assemblée, qui comptait dans son sein 55 unitaires et seulement 26 fédéralistes, choisit pour président et vice-président Kouhn et Ustéri, et décida que le projet de la Malmaison, adopté le 29 mai, serait révisé dans le sens *unitaire*. Aussitôt les députés des petits cantons, dont cette décision menaçait de nouveau l'ancienne *autonomie*, se retirèrent et furent suivis dans leur retraite par treize représentants de divers cantons (Lucerne, Soleure, Grisons, Tessin, Appenzell et Fribourg <sup>(1)</sup>).

A peine ces événements furent-ils connus dans les cantons, qu'ils y occasionnèrent des troubles sérieux. L'Appenzell et les petits cantons refusèrent le serment et rétablirent leurs chères *landsgemeinden*. Des pétitions circulèrent dans l'Argovie et dans le Pays-de-Vaud pour demander la réunion au canton de Berne, dont la chambre administrative, de son côté, réclamait la restitution de Vaud et d'Argovie. Le gouvernement helvétique eut recours à la force, fit occuper militairement les petits cantons par les troupes helvétiques et songeait à faire arrêter Reding et les autres chefs de la résistance, lorsqu'un coup d'État, le troisième depuis la révolution de 98, frappe les unitaires, dont les chefs (Ustéri, Rengger, Zimmermann) sont enfermés à l'Hôtel-de-Ville et forcés d'abdiquer. Dolder, Savary et Jenner, patricien bernois plein d'habileté et de finesse, avaient mené le coup de concert avec le général français Montchoisy et le ministre de France Verninac (27 octobre). La diète helvétique est dissoute, la constitution du 29 mai rétablie en plein, et Aloyse Reding nommé premier landamman de la Suisse. Mais Reding était

(1) Des quatre députés fribourgeois à la diète helvétique, Barras, Pettolaz, Déglise et Jean de Montenach (dit le Turc), ce dernier seul était fédéraliste et donna sa démission. Il fut remplacé par Duc, d'Estavayer. Pettolaz, unitaire prononcé et plein de talent, fut nommé sénateur.

trop loyal et pas assez fin diplomate pour savoir se maintenir longtemps dans ce poste élevé et difficile. Attaqué vivement par les unitaires, il se vit encore en butte aux accusations des partisans de l'ancien régime, parce qu'il refusait de concourir avec eux au rétablissement des privilèges. Son refus persévérant et patriotique de livrer le Valais à la France lui donna un ennemi plus puissant encore dans la personne du premier consul lui-même, qui encouragea sous main les unitaires à culbuter les *octobristes*, c'est ainsi qu'on nommait les partisans de la révolution d'octobre. En effet, pendant que Reding et ses collègues des petits cantons faisaient dévotement leurs pâques dans leurs foyers où ils s'étaient rendus pour quelques jours, Kouhn et Verninac opéraient une nouvelle révolution à Berne, et nommaient un gouvernement provisoire (du 16 au 19 avril 1802). Reding, revenu en toute hâte au siège du gouvernement, eut beau protester et invoquer l'appui du premier consul. Le coup d'État fut maintenu, Rengger, nommé landamman président du sénat, et Dolder, qui en *homme de liège* surnageait à tous les naufrages, chef du nouveau pouvoir exécutif, où Ustéri et d'autres chefs du parti unitaire furent appelés à siéger.

L'assemblée des notables, convoquée à Berne le 30 avril, approuva ces changements et accepta la constitution révisée qu'on lui offrait (1). Elle décida cependant que la constitution serait soumise au peuple. Des registres civiques furent ouverts dans les communes et chaque citoyen invité à écrire ou à faire écrire son vote. 72,000 citoyens votèrent l'acceptation, 92,000 le rejet. La constitution aurait donc dû être rejetée. Mais comme on avait eu soin de décider en même temps que les absents seraient comptés pour acceptants, conformément sans doute à l'axiome de droit « *qui tacet consentire videtur*, » la constitution se trouva être acceptée par une majorité qui n'existait que sur le papier. Bien loin d'être populaire, la nouvelle constitution l'était si peu, que la guerre civile éclata immédiatement dans presque tous les cantons.

Le départ des troupes françaises que le premier consul rappelait tout à coup après quatre années d'occupation, fut le signal de l'insurrection. Pendant que les patriciens bernois

(1) Fribourg était représenté par Déglise, préfet national, et Fégely, ancien conseiller.

appelaient aux armes le landsturm bernois et argovien, sous le commandement en chef de Rodolphe d'Erlach, militaire habile autant qu'écrivain distingué, l'ancien premier landamman de la Suisse, Aloyse Reding, ouvrait à Schwytz une diète nationale à laquelle accédaient successivement douze cantons, Zurich en tête (août-septembre). Le bombardement de cette ville par le général Andermatt, qui n'épargna pas même l'hôpital, ne fit que rendre plus odieux le gouvernement helvétique, dont ce chef exécutait les ordres sévères (10 et 13 septembre). D'Erlach, avec les insurgés bernois et argoviens, s'empara de Brugg, de Baden, de Soleure et vint canonner Berne où le gouvernement helvétique épouvanté capitula et s'enfuit à Lausanne (17 septembre). C'était le quatrième séjour du gouvernement helvétique, qui avait successivement habité Aarau, Lucerne, Berne et qui n'avait maintenant plus d'autre ressource que le canton du Léman et son énergique préfet Henri Monod. L'envoyé suisse à Paris essaya vainement d'obtenir l'intervention du premier consul ou la rentrée des troupes françaises. Bonaparte s'y refusa absolument. Il voulait laisser les Suisses s'entr'égorger et les obliger à se jeter dans ses bras. N'ayant rien à craindre de la France, les insurgés bernois et argoviens, renforcés par ceux de Schwytz, aux ordres d'Auf-der-Maur, et par les Glaronnais commandés par le général Bachmann, poursuivirent le gouvernement central dans sa fuite et rencontrèrent les troupes helvétiques entre Avenches et Morat (3 et 4 octobre). Un combat eut lieu à Salavaux et un autre à Faoug. Bachmann, auquel la diète de Schwytz avait donné le commandement en chef des insurgés, au nombre de 8,000, battit le général helvétique Andermatt qui n'avait que 2,000 hommes à lui opposer et qui se montra d'ailleurs chef peu capable. Il fut remplacé par Vonderweid, de Fribourg, excellent officier, qui se disposa à défendre Lausanne contre les troupes de Bachmann. Ce dernier marcha sur cette ville le 4, pendant qu'Auf-der-Maur allait s'emparer de Fribourg avec ses volontaires aux chapeaux retroussés (*tzapi à rablié*). Déjà le gouvernement helvétique, craignant d'être enlevé, faisait ses préparatifs de départ pour la Savoie, lorsque tout à coup paraît à Lausanne le général français Rapp, porteur d'un message du premier consul qui ordonne aux insurgés

de poser les armes, et au gouvernement helvétique de retourner à Berne. En même temps Napoléon, s'établissant en médiateur de la Suisse, convoquait auprès de lui à Paris, pour le 10 décembre, des notables de tous les cantons pour conférer avec lui sur les moyens de pacifier l'Helvétie.

Tout se fit comme le voulait le premier consul. D'ailleurs, pour assurer l'exécution de ses volontés, il eut soin de faire occuper de nouveau le pays par des troupes françaises (21 octobre). Le général Ney qui faisait les doubles fonctions de général et d'ambassadeur du premier consul, exigea le désarmement de l'Helvétie, établit un impôt pour l'entretien de ses troupes et jeta dans la forteresse d'Aarbourg Aloyse Reding, Auf-der-Maur, Hirzel, de Zurich, et d'autres citoyens influents regardés comme les auteurs du dernier soulèvement.

Le 10 décembre, quarante-cinq députés de la nation suisse se trouvèrent réunis à Paris, devenu le siège des autorités suprêmes de l'Helvétie. Cette assemblée, qui reçut le nom de *Consulta helvétique* à l'imitation de la *Consulta* italienne réunie à Lyon, se composait des hommes politiques les plus distingués de la nation et comptait dans son sein 15 fédéralistes et 30 unitaires. Sans s'arrêter à cette différence de nombre, le premier consul choisit cinq commissaires dans chacun des deux partis et délibéra avec eux à plusieurs reprises aux Tuileries. C'étaient, pour les unitaires, Ustéri, de Zurich; Monod, du Léman; Stapfer, de Berne; Sprecher, des Grisons; et Von-Flüe, d'Underwald, le seul ami prononcé qu'eût l'unité dans les petits cantons. Les fédéralistes étaient d'Affry, de Fribourg; Reinhard, de Zurich; Wattewille, de Berne; Gloutz, de Soleure, et Jauch, d'Uri. Koun, le principal auteur du 17 avril, avait refusé son élection. Le 29 janvier 1803, une dernière conférence eut lieu aux Tuileries où Napoléon déploya la plus rare connaissance des affaires suisses, des besoins divers des cantons, et chercha à convaincre les unitaires de la nécessité du maintien des institutions *cantonales* sanctionnées par les siècles comme les *landsgemeinden* (1) et les fédéralistes de l'impossibilité du rétablissement des

(1) « Sans ces démocraties, la Suisse ne présenterait que ce que l'on trouve ailleurs, elle n'aurait pas de couleur particulière. Songez bien à l'importance des traits caractéristiques; c'est eux qui éloignent l'idée de

*privilèges*. Il discuta sept heures durant et avec une éloquence admirable toutes les grandes questions relatives au nouveau pacte qu'il se proposait de donner à la Suisse, et, le 19 février suivant, réunissant tous les députés dans une séance solennelle aux Tuileries, il remit l'*Acte de médiation* au député de Fribourg, Louis d'Affry, désigné par le premier consul pour occuper le poste éminent de LANDAMMAN DE LA SUISSE, créé par la nouvelle constitution.

---

## XXV.

Temps de l'Acte de médiation. — Insurrection sur les bords du lac de Zurich. — Les Suisses dans les armées de Napoléon. — Incorporation du Valais à la France et occupation du Tessin. — Passage des alliés en Suisse. — Rétablissement du patriciat et origine du pacte fédéral de 1815.

(De l'an 1803 à 1815.)



L'ACTE de médiation donné par Bonaparte tenait le milieu entre l'ancienne organisation de la Suisse et l'unitarisme helvétique. Reprenant son ancien nom, la Confédération était composée de dix-neuf cantons, presque égaux en droits, ayant chacun leur gouvernement et leurs institutions propres <sup>(1)</sup>. La diète était rétablie et chaque canton devait y être représenté, non en raison exacte de sa population (comme l'eussent voulu les unitaires pour annuler l'influence des petits can-

ressemblance avec les autres États, écartent aussi la pensée de vous confondre avec eux. Je sais bien que le régime de ces démocraties est accompagné de nombreux inconvénients et qu'il ne soutient pas un examen rationnel; mais enfin il est établi depuis des siècles; il a son origine dans le climat, la nature, les besoins et les habitudes primitives des habitants; il est conforme au génie des lieux.... Les peuples libres n'ont jamais souffert qu'on les privât de l'exercice immédiat de la souveraineté; ils ne connaissent ni ne goûtent les inventions modernes d'un système représentatif qui détruit, à leurs yeux, les attributs essentiels d'une république. » Discours de Napoléon à la *Consulta*.

(1) Ces cantons étaient Appenzell, Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwytz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Underwald, Uri, Vaud, Zoug et Zurich. Le Valais formait une république séparée sous la domination de la France; Genève avait été incorporé à ce pays en 1797; Neuchâtel, principauté prussienne, avait aussi vu cesser son alliance avec les cantons.